

nco
metz.com

NATHALIE COLIN-OESTERLE

SANS détour

Le point de vue de Nathalie Colin-Oesterlé sur l'actualité locale, départementale, régionale ou nationale.

Dossier

ATTRACTIVITÉ DE NOTRE CENTRE VILLE

Vivre ensemble

LE PROJET IMMOBILIER DE
LA PLACE DE LA COMÉDIE

Agir demain

ÉDUCATION :
LES RYTHMES SCOLAIRES
ET L'AIDE AUX DEVOIRS

Au sommaire

VIVRE ENSEMBLE _____ P 3

LE PROJET IMMOBILIER
DE LA PLACE DE LA COMÉDIE

DOSSIER _____ P 4-6

ATTRACTIVITÉ DE
NOTRE CENTRE VILLE

AGIR DEMAIN _____ P 7

ÉDUCATION :
LES RYTHMES SCOLAIRES
ET L'AIDE AUX DEVOIRS

EN BREF _____ P 8

DANS LA VRAIE VIE
TWEETS ET RETWEETS : À SUIVRE !



Je suis heureuse de vous présenter **le troisième numéro** de notre revue «sans détour» qui s'inscrit désormais durablement dans le paysage messin.

Ce journal trimestriel a vocation à traiter **des sujets qui vous concernent : l'emploi et le développement économique dans notre ville et notre territoire métropolitain**, le logement, le commerce, le stationnement, la sécurité, l'école, la culture, le sport, bref tout ce qui intéresse votre vie quotidienne.

On a souvent tendance à dire que les hommes et les femmes politiques ne sont là qu'au moment des élections.

Je m'efforce pour ma part d'être **toujours à votre écoute, disponible tout au long de l'année**, avec l'envie profonde de construire et de construire avec vous.

Construire du neuf, du nouveau parce que le monde bouge et se transforme à vitesse «grand V». **Nous vivons une période incroyable de transition et de toutes les transitions** : énergétique, économique, éducative, médicale, l'avènement du numérique ayant bouleversé nos modes de vie et notre vision du monde.

Et dans ce monde qui se transforme, plus que jamais nous avons besoin de proximité, d'écoute, de simplicité et d'efficacité. **C'est ainsi que je conçois ma mission d'élue. Avec la volonté, plus que jamais, de servir et d'être utile.**

En 2018, je continuerai d'aller à votre rencontre de manière fréquente :

- avec les **visites de quartiers** que j'affectionne particulièrement et qui nous permettent d'échanger sur **votre quotidien**,
- avec des **cafés-citoyens** avant ou après chaque Conseil Municipal pour échanger sur les sujets qui font **l'actualité locale**,
- avec des **diners-débats** autour de thématiques tournées vers l'économie, **l'économie de demain**.

Construire avec vous notre ville, travailler à son épanouissement au sein de notre territoire métropolitain, en Moselle, au cœur de la Région Grand-Est, au cœur de l'Europe.

Je veux que cette réflexion soit d'abord la vôtre. Que ce travail puisse se faire sans technocratie ni verticalité. Dans la proximité, la simplicité et l'efficacité.

La politique n'est pas qu'une affaire de partis et de partis pris. Ce n'est pas non plus une affaire d'égo.

C'est avant tout **une question d'action, de volonté et d'enthousiasme** ! C'est tout le sens de mon engagement à vos côtés, pour construire avec vous Metz de demain.

N. Colin Oesterlé



*Nathalie Colin Oesterlé,
Vice-présidente du
département de la Moselle,
canton de Metz 2,
Conseillère municipale
d'opposition de Metz et
Conseillère métropolitaine.*



- 1 - Fête du ruisseau à Metz Vallières.
- 2 - Brocante Outre Seille.
- 3 - Accueil des collégiens de Georges de la Tour au Conseil Départemental.
- 4 - Lancement du 26^e Concours "un des meilleurs ouvriers de France" à Metz.
- 5 - Challenge Julien Lajoie au Rugby Club de Metz.
- 6 - Au conseil municipal.



L'ensemble immobilier place de la comédie

Projet immobilier place de la comédie : un bail emphytéotique oui, une vente non !

La municipalité a décidé de vendre l'ensemble immobilier dont elle est propriétaire et qui est accolé à l'opéra-théâtre, place de la Comédie, pour y réaliser un projet hôtelier de standing.

Il n'est aucunement question ici de mettre en cause le porteur de projet ou le projet lui-même. Le problème est ailleurs.

Le problème est celui de la vente, la vente par la Ville d'un patrimoine exceptionnel alors qu'un bail emphytéotique permettrait d'exploiter cet ensemble immobilier en conservant la même ambition économique. À bien des égards, ce serait la solution.

➔ D'abord, parce que nous conserverions ces biens dans le patrimoine municipal. En effet, il ne s'agit pas d'un simple immeuble que l'on souhaite céder mais **de biens immobiliers qui ont une histoire** (en l'occurrence les anciens appartements du marquis de Lafayette), **accolés à un fleuron de notre patrimoine historique, architectural**

et culturel, je veux parler bien sûr de **l'opéra de Metz**. On ne peut raisonner ici comme pour la vente de garages ou de simples logements de fonction.

➔ Mais aussi, en raison des relations d'affaires qui lient le maire de Metz au porteur de ce projet, la presse ayant révélé en juin dernier qu'ils sont associés dans une société luxembourgeoise appartenant au fils du Maire.

Un bail emphytéotique permettrait de lever les nombreuses suspicions qui pèsent aujourd'hui sur cette affaire. Suspicion quant à la procédure, suspicion quant à l'absence de concurrence, suspicion quant au prix (657 €/m² proposé par le porteur de projet « qui tient la corde »...)

Il y a là un mélange des genres qui ne fait pas du bien à la politique. Car c'est bien

le maire de Metz, également premier vice-président de Metz Métropole en charge des affaires économiques, qui sera amené à décider de la pertinence du projet porté par celui qui est son associé par ailleurs.

Qui décidera ? Le politique ou l'homme d'affaires ? Quelle image sera donc une nouvelle fois donnée de la politique et des politiques ?

Ce n'est pas à l'homme d'affaires de décider de la gestion du patrimoine des messins, mais bien au politique de prendre la décision qui s'impose : celle d'un bail emphytéotique pour mener à bien cette opération et éviter ainsi un conflit d'intérêts caractérisé.

Attractivité de notre centre-ville

Depuis plusieurs années nous assistons à la désertification de notre centre-ville au profit de zones commerciales en périphérie. Metz est ainsi confrontée à une profonde crise du commerce.



Il suffit d'arpenter les rues du centre-ville pour s'en convaincre, compter le nombre d'affiches immobilières apposées sur les devantures, « bail à céder », « à vendre », « locaux disponibles », ou l'enfilade de cellules commerciales vides dans certaines artères du plateau piétonnier.

De multiples raisons peuvent expliquer cette désertification et notamment l'évolution des modes de consommation avec l'explosion de l'e-commerce, le développement du m-commerce (achats via un téléphone portable).

Mais ce sont surtout les choix politiques de ces dernières années qui ont terriblement fragilisé notre centre-ville : la chasse aux voitures, le prix du stationnement et l'augmentation du nombre de places payantes en voirie, la concurrence des zones commerciales en périphérie. Pourquoi en effet reprocher au consommateur d'aller faire ses emplettes ailleurs si les centre-villes proposent la même offre commerciale qu'en périphérie, mais avec beaucoup moins de facilités d'accès et de stationnement ?

Alors que Metz perd chaque année des habitants (6000 depuis 2010), on continue à autoriser des ouvertures de centres commerciaux...

Metz est en effet au cœur d'une zone où la densité commerciale est l'une des plus élevées de France : 1412 m²/1000 habitants, contre 961 m² à l'échelle nationale.

Depuis 2008, ce sont près de 385.000 m² supplémentaires qui ont été autorisés en Moselle par la commission départementale d'aménagement commercial (CDAC).

Notre département a vu ainsi fleurir un peu partout **des projets aux dimensions «pharaoniques»** : Grand FARE à Farébersviller, Super Green à Terville, Waves Actisud au sud de Metz avec ses 40 000 m² de surface commerciale utile, MUSE avec ses 37 000 m², ses 120 boutiques et restaurants !

Cette situation concurrentielle inédite a **des répercussions directes et durables sur le dynamisme et l'attractivité de notre centre-ville**. D'aucuns espèrent aujourd'hui que Muse affaiblira plutôt Waves que le centre-ville, c'est dire combien la réflexion d'ensemble sur l'aménagement et le développement commercial a manqué et manque encore aujourd'hui...

Il est urgent de mettre un coup d'arrêt à cette politique inflationniste qui ne sert en rien l'intérêt général et fragilise l'ensemble du tissu économique.

La re-dynamisation de notre centre ville doit être la priorité de la prochaine décennie.

40 000 m²
DE SURFACE
COMMERCIALE UTILE
POUR WAVES
37 000 m²
POUR MUSE !

DENSITÉ
COMMERCIALE
DE METZ

1 412 m²/
1 000
HABITANTS

385 000 m²
SUPPLÉMENTAIRES
AUTORISÉS EN
MOSELLE

Stationnement : des erreurs qui commencent à coûter cher !

Depuis l'arrivée aux affaires de Dominique Gros et de son équipe il y a 10 ans, ce sont plus de 3 000 places de stationnement en voirie qui sont devenues payantes.

Avons-nous les moyens, à Metz, de mener cette politique absurde de chasse aux voitures ?

Avec la perte de 6000 habitants depuis 2010 au profit des communes de périphérie, notre ville peut-elle supporter pareille politique ?

Les résidents ne disposant pas de garages privés devront désormais payer 204€ par an pour se garer devant chez eux, 408€ pour une famille avec deux voitures. Ce n'est ni plus ni moins qu'une augmentation déguisée de leur taxe d'habitation !

Quant aux « pendulaires » (ceux qui habitent à l'extérieur et viennent travailler à Metz) et aux artisans, rien n'a été pensé pour eux, si bien que certains ont déjà décidé de quitter Metz avec des licenciements à la clé.

Même chose pour les 4 000 adhérents des clubs sportifs localisés aux Arènes : une diminution de 20% du nombre d'adhérents est annoncée, ceux-ci ne pouvant plus stationner gratuitement ne serait-ce que pour déposer leurs enfants. La mise en place de zones bleues est réclamée, en vain.

Cette politique est désastreuse pour Metz et l'image de notre ville.

À l'heure où bien des villes choisissent de relancer leur attractivité par la mise en place d'un stationnement gratuit, notamment en centre-ville, M. Gros et ses adjoints décident de faire l'inverse et prennent, sans concertation aucune, des décisions qui vont à l'encontre de ce qu'il faudrait faire.

À plusieurs reprises, j'ai demandé au Maire de revenir sans attendre sur cette politique stupide et de prendre les décisions qui s'imposent, et notamment :

- ➔ la mise en place de **zones bleues** dans les zones dites « tendues »,
- ➔ le rétablissement de **zones de stationnement gratuit** dans les zones dites « détendues »,
- ➔ la mise en place d'un **forfait annuel à un prix abordable** pour les « pendulaires », que sont les personnes qui résident à l'extérieur de Metz et qui viennent travailler à Metz.

Je lui ai également demandé de bien vouloir **expérimenter le stationnement gratuit pour quelques heures**, dans les parkings de centre-ville notamment, afin de lutter contre cette concurrence déloyale des centres commerciaux de périphérie qui offrent, eux, du stationnement gratuit.

Je souhaite que le bon sens finisse par l'emporter sur le dogmatisme, car les erreurs accumulées par cette équipe municipale au pouvoir depuis maintenant près de 10 ans commencent à nous coûter bien cher.



SANS
détour

Il est urgent de redonner à notre ville une image commerçante, accueillante, attractive en travaillant sur les fondamentaux :

- *Faciliter l'accès au centre-ville avec des tarifs de stationnement beaucoup plus attractifs, l'expérimentation de 2h de stationnement gratuit, et une meilleure visibilité de l'offre de transport collectif (signalisation des parkings relais METTIS aux entrées de Metz) ;*
- *Développer une véritable stratégie de recherche d'investisseurs ;*
- *Offrir au chaland de nouveaux services et donner une meilleure visibilité à l'offre commerciale de notre ville ;*
- *Dynamiser l'image et l'attractivité : animer le centre-ville, améliorer sensiblement la tranquillité, la sécurité, la propreté et l'accueil. Ce sont des facteurs déterminants pour développer notre attractivité ;*
- *Réinventer les secteurs en déshérence avec la mise en place du droit de préemption, facilité récemment par une évolution législative, notamment dans les quartiers extrêmement fragilisés à l'instar du quartier Outre Seille.*





Le plateau piétonnier déjà très sale, fendu, détérioré...

Rénovation du plateau piétonnier : un loupé à 3 millions d'euros

Cette rénovation, nous la demandions et la pensions nécessaire afin de relancer l'attractivité de notre centre-ville avant l'ouverture du centre commercial Muse.

Le résultat ne pouvait être plus décevant : outre l'aspect esthétique dont on cherche désespérément la cohérence et l'harmonie, le revêtement choisi se dégrade à vitesse « grand V » : il est déjà très sale, fendu, détérioré à bien des endroits, caractéristique d'une erreur manifeste d'appréciation.

Quant à sa **dangerosité**, elle n'est plus à démontrer, le nombre de victimes de « glissades » par temps pluvieux étant en augmentation sensible si l'on en

croit les nombreux témoignages lus dans la presse locale et sur les réseaux sociaux...

Lors de la présentation en conseil municipal en janvier 2016 du « projet d'embellissement » imposé par la majorité de Dominique Gros, nous étions très réservés quant à l'esthétique notamment, **aucune concertation n'ayant eu lieu ni aucune alternative n'ayant été proposée aux élus.**

Pour le maintien d'un cinéma généraliste en cœur de ville !

La municipalité a décidé de confier l'offre cinématographique de l'hyper centre au groupe Kinopolis avec, en bonus, l'ouverture par ce même groupe de deux complexes réservés au cinéma généraliste et situés en périphérie, à Waves et dans le quartier de l'Amphithéâtre, à quelques vols d'oiseaux du complexe cinématographique de Saint-Julien-les-Metz...

Le centre-ville historique se voit donc privé de cinéma généraliste pour ne garder qu'un cinéma d'Art et Essai en lieu et place du Palace, **le Caméo disparaissant définitivement.**

Cette décision est loin d'être pertinente.

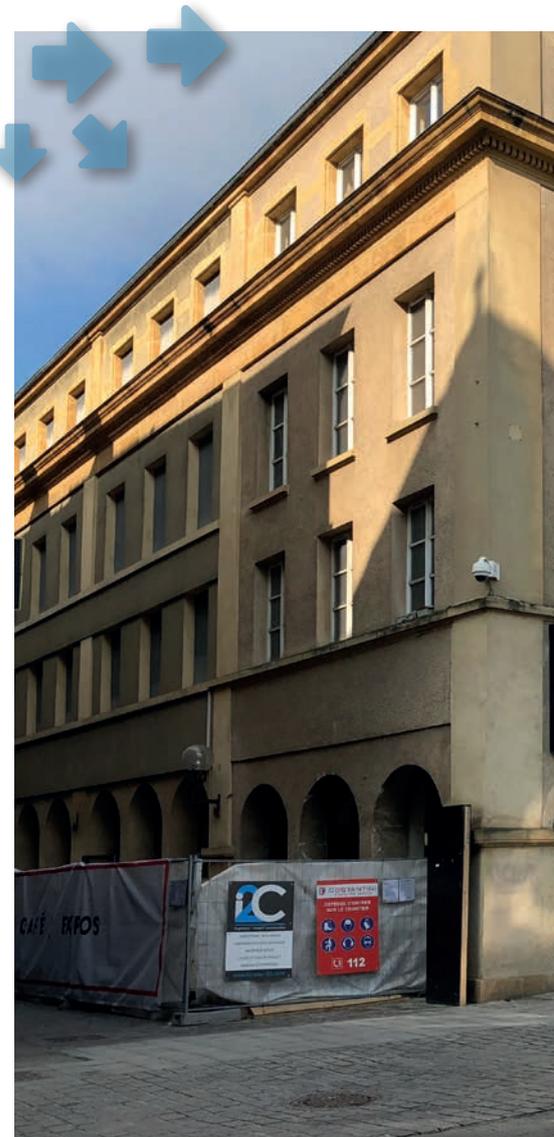
Un cinéma généraliste dit « commercial » dans un cœur de ville est évidemment un facteur d'attractivité. L'en priver est une erreur. En outre, **pour les consommateurs, les incidences seront fortes**, tant en termes de diversité de l'offre, qu'en termes de prix, un monopole entraînant bien souvent une augmentation des tarifs.

Certes, le bâtiment qui abritait le cinéma Palace méritait d'être rénové mais c'était bien à la ville, propriétaire des murs, de procéder aux travaux devenus nécessaires et réclamés depuis de longues années.

Une question de volonté et un choix politique.

Préserver l'attractivité de notre centre-ville en y maintenant un cinéma généraliste eut été préférable à la volonté de la municipalité de créer à tout prix un second centre-ville dans la Zac de l'amphithéâtre, avec l'implantation d'un nouveau complexe cinématographique situé à quelques kilomètres d'un complexe déjà existant (Saint-Julien-les-Metz).

En matière d'équilibre territorial, c'est un mauvais début pour notre Métropole naissante... Et c'est plus que jamais d'une stratégie et d'une vision dont notre ville a besoin, teintées d'une bonne dose de cohérence et de bon sens.



SANS détour

La re-dynamisation du centre-ville passera nécessairement par une rénovation de qualité et une mise en valeur du secteur piétonnier ; en prenant le temps de la concertation afin d'éviter à l'avenir ces rafistolages coûteux qui ne satisfont personne et n'apportent ni embellissement, ni plus-value à un secteur en souffrance.



Le cinéma "Palace" actuellement en travaux.

ÉDUCATION

Rythmes scolaires et aide aux devoirs : un déni de démocratie

RYTHMES SCOLAIRES

Le Maire de Metz refuse de consulter les familles messines et les enseignants et impose le maintien de la semaine de 4,5 jours.

C'est pourtant ce qu'a fait le Maire de NANCY il y a quelques semaines, la consultation ayant abouti au retour de la semaine de 4 jours pour les petits nancéiens... Voilà **une illustration concrète de ce qu'est la démocratie participative, jamais pratiquée à Metz sur des sujets essentiels**, les rythmes scolaires concernant pourtant toutes les familles dont les enfants sont scolarisés dans les établissements publics de notre ville.

Cette décision va à l'encontre du souhait de la très grande majorité des enseignants, des parents, des enfants, des responsables de clubs sportifs, d'associations culturelles ou autres, lesquels partagent tous le même constat : les enfants sont fatigués dès le jeudi, l'inattention des élèves s'accroît, ils manquent de temps et de créneaux horaires pour pratiquer des activités extra scolaires à des heures « normales » eu égard à leur jeune âge.

Le retour à une semaine allégée, avec une pause le mercredi, permettrait aux enfants de se reposer et d'intégrer pleinement les apprentissages dispensés en fin de semaine, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.



Les enfants sont fatigués dès le jeudi, l'inattention des élèves s'accroît...

AIDE AUX DEVOIRS

Toujours pas d'aide aux devoirs dans les écoles primaires à Metz.

Depuis des années, je milite pour la mise en place d'une aide aux devoirs pour tous les enfants après la classe. Depuis des années, la municipalité m'oppose une fin de non-recevoir.

Il me semble bien difficile de vouloir faire de la réussite éducative pour tous une priorité et de refuser depuis 10 ans la mise en place de dispositifs permettant à chaque enfant, quel que soit son milieu social, de maîtriser les savoirs fondamentaux.

SANS détour

Je demande qu'une consultation des familles messines et des enseignants soit organisée dans les plus brefs délais afin d'étudier toutes les possibilités d'aménagement des rythmes scolaires pour la rentrée prochaine.

SANS détour

Je continuerai à me battre pour que ce dispositif voie enfin le jour, afin de lutter contre l'exclusion de ces enfants qui n'ont pas les mêmes facilités pour apprendre, pour comprendre, pour se faire expliquer ou pour se faire aider. L'égalité des chances passe par là.

Dans la vraie vie



Toujours en forme pour la Messine aux côtés de l'UNICEF !

Au Zonta club, pour un combat permanent : la journée nationale pour la lutte contre les violences faites aux femmes.



Visite de la chocolaterie Fabrice Dumay à Metz Vallières : une pépite de Moselle !

Tweets et retweets : à suivre !



Nathalie Colin Oesterlé
8 janvier · G
#Metz #Stationnement Tout est à revoir, que ce soit pour les résidents, pour les personnes qui viennent travailler à Metz ou pour les adhérents des clubs sportifs des Arènes. La politique actuelle est désastreuse pour l'attractivité de notre Ville. J'étais ce matin l'invitée de #FranceBleu pour évoquer ce sujet.

N. Colin-Oesterlé @ncolin_oesterle · 02/11/2017
#Metz #Bébas #Migrants 700 personnes vivent ici depuis des mois. Le démantèlement de ce camp relève de l'urgence humanitaire et sanitaire.



N. Colin-Oesterlé @ncolin_oesterle · 17/01/2019
#Metz #Justice le Bâtonnier et les avocats moins écoutés que les zadistes? #Députés de #Moselle, à vous lire ou vous entendre...

Carte judiciaire: « Nous nous sentons trahis ! »
Au lendemain des annonces de la garde des Sceaux sur la carte judiciaire, les élus de Moselle ont l'impression d'avoir été dupés en préparant la région.

ncolin_oesterle



IMMOBILIER

À METZ LA VACANCE DE LOGEMENTS INQUIÈTE...

Nous continuons à construire beaucoup de logements, à Metz en particulier, où l'on ne cesse de se féliciter de cette "dynamique" immobilière.

Or la vacance de logements à Metz est très inquiétante : 12,8% de logements vacants, 10,1% à Metz Métropole (moyenne départementale : 8,7%, moyenne nationale : 8,3%).

Cette inflation de logements neufs ne fait malheureusement que déplacer les populations qui vivent dans l'ancien non rénové vers du neuf, mais n'attire en rien de nouveaux habitants, contrairement à ce qui est affirmé depuis plusieurs années. Nous continuons en effet à perdre chaque année des habitants (-6000 habitants par rapport à 2010) et notre population s'appauvrit (21,7% de Messins vivent en dessous du seuil de pauvreté).

Il est urgent de faire de la réhabilitation de l'ancien et de la lutte contre la précarité

énergétique une priorité afin d'enrayer cette vacance et redynamiser les secteurs délaissés.

MÉTROPOLE

NOUVEAU SIÈGE DE METZ MÉTROPOLE : 25 MILLIONS D'EMPRUNTS SUPPLÉMENTAIRES EN 2018

L'investissement majeur de notre Métropole pour 2018, c'est donc ce nouveau siège à 33 millions d'euros.

Avec un emprunt supplémentaire de 25 millions d'euros, soit la plus grosse dépense d'investissement décidée en bureau des maires, et non par notre assemblée.

La politique menée aujourd'hui au niveau national peut avoir certaines vertus, comme celle d'obliger les plus dépensiers à davantage de prudence, l'Etat demandant aux collectivités la réalisation de 13 Milliards d'économies.



Cette décision manque éminemment de prudence et il eut été plus cohérent d'étudier les solutions alternatives qui étaient proposées pour un prix bien moindre.

Afficher ce projet comme LE principal investissement de notre métropole naissante en 2018 ne me semble ni pertinent sur le fond, ni porteur en termes d'image. Et bien regrettable pour un premier budget métropolitain.

JUSTICE

LE MAINTIEN DE LA COUR D'APPEL DE METZ PLEINE ET ENTIÈRE N'EST PAS NÉGOCIABLE

Le projet de réforme de la carte judiciaire, sans prévoir la fermeture d'aucun site géographique dans un premier temps, annonce déjà la création de coquilles vides qui, à terme, seront supprimées.



À Metz, il serait question de transférer le contentieux civil et commercial vers la Cour d'appel de Nancy et de vider ainsi la Cour d'Appel de Metz d'une grande partie de sa substance.

La suppression de fait sinon de droit de la Cour d'Appel de Metz est donc en cours, et nous ne pouvons tolérer cet affront.

Depuis 10 ans notre territoire a beaucoup perdu avec les restructurations militaires, l'université, la perte de la préfecture de Région, et toujours au profit de nos voisins, mieux défendus à Paris que nous ne le sommes.

Le maintien de la seule cour mono départementale de France se justifie pleinement de par notre démographie (1 million d'habitants en Moselle), de par notre histoire (renaissance en 1973 de la juridiction supprimée par les allemands en 1870, spécificités du Droit local) et parce que son rattachement à la Cour d'Appel de Nancy ou de Colmar dégraderait son accès pour 98% des justiciables alors même que la Moselle figure au 23^e rang des départements français par la distance domicile/Cour d'Appel.

Pour en savoir plus, retrouvez mes articles sur mon site ncometz.com

Directeur de la publication : Nathalie Colin-Oesterlé | Impression : scanlor
Tirage : 25 000 exemplaires. Création par nos soins. Toute reproduction, même partielle, est interdite sans l'autorisation expresse de l'éditeur (loi du 11 mars 1957). Journal gratuit ne peut être vendu. Ne pas jeter sur la voie publique.